

Nouvelles de Guilers



Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél.: 02 98 07 61 52 / Fax : 02 98 07 46 44
 Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30. Samedi matin de 9h à 12h.
 Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.
 Horaires d'ouverture de la Guilhèque : ouverture les mardis de 14h à 18h, mercredis : 10h-12h et 14h-18h, vendredis 14h-18h et samedis de 10h-12h et 14h-17h. Fermée les lundis et jeudis.

Agenda

Samedi 18 et dimanche 19 février

Complexe Sportif Louis Ballard - Tournoi de Futsal organisé par l'ASG.

Mercredi 22 février

De 11h à 12h et de 14h à 15h30 - Epicerie sociale

Jeu 23 février

De 9h30 à 11h - Epicerie sociale

De 16h30 à 20h - Place de la Libération - marché.

Vendredi 24 février

20h30 - L'Agora : « Le Monde en Images » à la découverte des Philippines, animé par Bruno Menager.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Epée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

Relais Parents Assistantes Maternelles : service ouvert les lundis (à Bohars), les mardis, jeudis et vendredis toute la journée et le mercredi matin (à Guilers). Permanences téléphoniques : le lundi de 14h à 16h à Bohars au 02 98 01 14 04 ; le mardi de 10h à 12h à Guilers au 02 98 31 04 36. Courriel : ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

www.mairie-guilers.fr

Vendredi 17 février

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
 nouvelles@mairie-guilers.fr

2017
 n°1991

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
 reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

PERMANENCE DES ÉLUS
 Samedi 18 février, de 10 à 12h en mairie
 Daniel FERELLOC, Adjoint au Maire

Etat civil

Décès :

Madame PETTON Jeanne - Résidence Ker Anna (99 ans)
 Madame BRELIVET Jeannine - Résidence Les Petits Pas (80 ans)

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost :

06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Bellec :

06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec :

02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / Pompiers : 18

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Guilers Taxi : 02 98 07 69 48

Taxi Petton : 06 17 36 47 39



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12h à 14h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 17 février,
 faire le 15.

La Programmation Culturelle de Mars

DES HISTOIRES DE... LANGUE BRETONNE

Vendredi 3 mars - 20h - L'Agora - 3 €

Yezh ar vezh, la langue de la honte de Philippe Durand, 1979, 52 min.



CINÉ DIMANCHE : « LE GUÉPARD »

Dimanche 12 mars - 17h - L'Agora - Gratuit



PINK FLOYD - ACOUSTIQUE

Samedi 18 mars - 20h30 - L'Agora - 12 € / 8 €

YVAN GUILLEVIC & FRIENDS REVISITE PINK FLOYD

Découvrez l'univers des Pink Floyd en version acoustique !



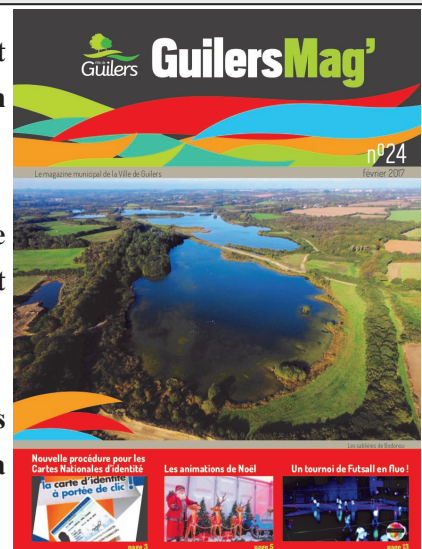
Places à retirer en mairie.

Distribution de la nouvelle édition du Guilers MAG'

Le Guilers Mag' n° 24 est actuellement en distribution dans vos boîtes aux lettres.

Il sera disponible dès le 20 février sur le site internet www.mairie-guilers.fr.

Les personnes non desservies sont invitées à le signaler à la mairie.



La mairie vous informe

Elections : nouvelles modalités d'établissement des procurations

Une nouvelle procédure est en place pour l'établissement de la demande de vote par procuration pour les futures élections.

Un nouveau formulaire est disponible en ligne sur <http://service-public.fr/>, rubrique papiers-citoyenneté, vie citoyenne, élections. Il suffit de l'imprimer, de le compléter et de se présenter auprès des autorités compétentes : **gendarmerie, police ou Tribunal d'Instance.**

Le formulaire cartonné habituel est toujours disponible au guichet des autorités habilitées.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une personne peut détenir :

- 1 seule procuration établie en France (valable 1 an) ;
- 1 seule procuration établie à l'étranger (valable 3 ans).

Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les demandes et renouvellements d'une Carte Nationale d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique. A savoir pour l'arrondissement de BREST : Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas et Saint-Renan.

Vous pouvez effectuer une pré-demande en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué, pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de borne biométrique.

Rappel : validité des Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est fixée à **15 ans**.

Les cartes délivrées entre le **1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont automatiquement une validité supplémentaire de 5 ans.**

Ces titres ne peuvent faire l'objet d'un renouvellement anticipé que dans les cas limités suivants :

- Changement de domicile ou d'état-civil ;
- Titre détérioré ;
- Voyage dans un pays acceptant la carte d'identité à condition que le demandeur ne soit pas titulaire d'un passeport en cours de validité : cette double condition est impérative et un justificatif de voyage sera à fournir lors de l'enregistrement de la demande de renouvellement.

Pour toute information : www-service-public.fr ou www.finistere.gouv.fr

Autorisation de sortie de territoire des mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, il vous est possible de télécharger le formulaire CERFA n°15646*01 pour l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur sur le site www.service-public.fr.

Le mineur voyagera muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de prévoir un passage en mairie.

Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser **à partir de leurs 16 ans révolus** dans le trimestre de leur anniversaire : soit en ligne sur le site du service public (www.service-public.fr), soit en mairie. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **FEVRIER 2001** ainsi que les jeunes nés en **JANVIER 2001** pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.** Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de se régulariser.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 24 février, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 07 61 52 (code 5).

La Mairie vous informe (suite)

Incivilités

Une nouvelle fois, de trop nombreuses déjections canines jonchent les trottoirs de la commune. **Nous demandons à tous les propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et de savoir vivre pour le respect des lieux publics.**

Broyage des déchets verts

Le prochain broyage des déchets verts sur l'aire de Kerebars débutera le **lundi 27 février** au matin, et se terminera le mardi 28 février à midi. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période. **Les déchets verts seront évacués dès la fin du broyage.**

Vente de composteurs

Rendez-vous mercredi 26 avril 2017 de 14h à 16h30 à la mairie de Guilers, pour passer à l'action !

Le compostage permet de valoriser de façon utile les déchets de cuisine et de jardin pour obtenir un engrais naturel de qualité tout en réduisant les déchets. **Une distribution de composteurs aura lieu sur réservation au 02 98 33 50 50 ou à l'adresse suivante : proprete-dechets@brest-metropole.fr**

3 modèles de composteurs sont proposés :

- 620 litres en plastique recyclé pour 25 € ;
- 300 litres en bois pour 18 € ;
- 345 litres en plastique recyclé pour 15 €.

Ils sont fournis avec un bio-seau pour collecter les déchets de la cuisine, un guide du compostage avec tous les conseils pratiques et une tige aérateur.

Le règlement se fera par chèque uniquement (libellé à l'ordre du Trésor Public). Si vous habitez en appartement, vous pouvez aussi composter : plus de 100 aires de compostage en pied d'immeuble ont déjà été créées sur Brest métropole. Si vous souhaitez aussi composter ou avoir des informations sur ce service clé en main et gratuit, venez vous renseigner.

Médaille de la famille Française

Les mères de famille, ayant élevé **quatre enfants ou plus et dont l'aîné est âgé d'au moins 16 ans**, sont invitées, si elles le souhaitent, à passer en Mairie afin de compléter le dossier de demande de la médaille de la famille Française **avant le 1^{er} mars 2017**. Vous munir du livret de famille, des certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire et d'un extrait d'acte de naissance pour les enfants recueillis. En cas de divorce, l'extrait du jugement l'ayant prononcé.

Culture



Collectif ARTISTIQUE

RE-JOINS-NOUS!

Tu habites Guilers ?
Tu as entre 16 et 99 ans ?
Tu aimes le spectacle vivant ?

Rejoins nous au **Collectif ARTISTIQUE**

Et créons ensemble
Les prochaines saisons culturelles

CONTACT / Erwan / 02 98 07 61 52
erwan.cras@mairie-guilers.fr

Guilers

Education / Jeunesse

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service est fermé depuis le **mercredi 15 février** et réouvrira le **mercredi 1^{er} mars**.

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique au 02 98 31 04 36 ou par mail « ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr ».
L'animatrice en prendra connaissance à son retour.

CCAS

Epicerie Sociale



L'épicerie sociale sera ouverte **le mercredi 22 février de 11h à 12h et de 14h à 15h30, ainsi que le jeudi 23 février de 9h30 à 11h.**

Séjour Séniors

Le séjour séniors organisé par le CCAS, en partenariat avec l'ANCV, se déroulera **du lundi 11 septembre au 18 septembre** au Village Vacances de la Plinguetière, à Saint-Aignan de Grand Lieu, près de Nantes.

Le coût du séjour s'élève à **393 €** (hors transport, garantie annulation, et taxe de séjour). Selon leur avis d'imposition, les participants peuvent être éligibles à l'aide financière de l'ANCV pour un montant de **185 €**, soit un coût de séjour de **208€**.

Peuvent s'inscrire au séjour : les personnes retraitées ou sans activité professionnelle, résidant en France, ayant plus de 60 ans à la date du départ ou 55 ans pour les personnes en situation de handicap.

INSCRIPTIONS au séjour : le **lundi 27 février à 9h, salle Gauguin** (se munir d'une **COPIE** d'une pièce d'identité et du dernier avis d'imposition reçu en septembre 2016).

Urbanisme / Voirie

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX :

⇒ MEUDEC Frédéric, 15, rue Louise de Keroual - extension abri de jardin

⇒ LEVE Eliane, rue de Kerzespez - division de terrain

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

⇒ SEVERINO Michael et Pauline, 15, rue Théodore Monod - maison individuelle

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

⇒ THEVENET David, 105, rue Théodore Monod - maison individuelle

⇒ BOUTIN Olivier, 190, rue Théodore Monod - maison individuelle

⇒ PELLE Pascal, 180, rue Théodore Monod - maison individuelle

⇒ PERON Mickaël et Audrey, 164, rue Théodore Monod - maison individuelle

⇒ GUIVARCH Fabrice et Anaïs, 60, rue Théodore Monod - maison individuelle

⇒ EVENO Alexandre et QUEMENEUR Audrey, 162, rue Théodore Monod - maison individuelle

⇒ NAPOLEON Thibault et Anastasia, 160, rue Théodore Monod - maison individuelle

⇒ CLOATRE Jonathan et LOAEC Elisa, 168, rue Théodore Monod - maison individuelle



Aménagement de sécurité Rue Laënnec

Des travaux d'aménagement de voirie sont entrepris **depuis le 3 janvier** et s'étaleront sur une période de 2 mois.

Ces travaux consistent à mettre aux normes les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite et à améliorer la circulation piétonne. Pendant cette période, le stationnement des véhicules est interdit dans le tronçon des travaux.

Un sens unique est également mis en place dans le tronçon compris entre la rue Charles de Gaulle et la rue Gaëtan Saleun. La chaussée sera ensuite refaite dans son intégralité. Des déviations sont mises en place le temps des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée et vous tiendrons informés de l'évolution du chantier.



Vie associative (suite)

L'Agora

Dimanche 19 février : L'Agora organise une **sortie cinéma**. Séance de 16h30. Minibus et covoiturage. Le choix du film se fait lors de la « cafet' » du mardi matin précédent. Tarif : 5€ sur inscription.

Vendredi 24 février, « Le Monde en Images » : L'Agora vous invite à découvrir les Philippines, à travers un diaporama, animé par Bruno Menager, à 20h30. Entrée gratuite.

PLEINS FEUX SUR LA CULTURE BRETONNE

Du 28 février au 5 mars, à L'Agora, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h : Exposition de costumes bretons.

Vendredi 3 mars, à 20h : « Des Histoires de... langue bretonne » (programmation culturelle de la mairie), projection du film Yezh ar vezh, la langue de la honte de Philippe Durand, invité : Fanch Broudic (journaliste et écrivain). A L'Agora, tarif : 3 €.

Samedi 4 mars, à l'Espace Marcel Pagnol, de 9h à 16h : possibilité de restauration sur place. Stage de danse bretonne : le Kas a Barh animé par Alan Pierre. Sur inscription (tarif 6 €). Et à 20h30 : Fest Noz avec Tan Arvest / Evel Treid / Bodennes-Hamon / Corbel-Carré (entrée : 6 €). Dégustation et vente de crêpes toute la journée.

Dimanche 5 mars, à 14h30, à L'Agora : rencontre avec les Frères Morvan sur la transmission orale et interventions de l'Ensemble trad' de Christophe Pervès et ensemble d'accordéons de Patrice Corbel de l'École de Musique et de Danse de Guilers

SORTIES FAMILIALES PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER 2017

Bricol' en famille (3-5 ans) le **mardi 21 février** à 10h30, 2 €/enfant / Balade aux Capucins (médiathèque et téléphérique) le **mardi 21 février**, rdv à 14h à L'Agora, 1 € par personne ; Ciné Kid le **jeudi 23 février**, rdv à 12h45 à L'Agora (déplacement en bus), 3 €/enfant et 5 €/adulte / Bricol' en famille (6-9 ans) le **vendredi 24 février** à 14h30, 2 €/enfant.

L'Agora recherche des jeunes âgés entre 9 et 17 ans pour faire de la figuration pour le Son et Lumière.
Prochaines répétitions les 25 et 26 février.

Club Émeraude

Le Club Émeraude de Guilers organise, le **dimanche 26 février**, un thé dansant à partir de 14h, à l'espace Pagnol, ouvert à tous, animé par l'orchestre "Brelan d'As".

Réservations : 02 98 07 48 04 ou 02 98 07 52 25.

Comité de Jumelage Guilers/Baucina

Dans le cadre de la semaine Sicilienne, le **samedi 18 février** de 15h à 18h, un cours de cuisine « siciliana » aura lieu à L'Agora. Recette : « Pasta al forno » (pâtes au four).

Inscriptions à L'Agora au 02 98 07 55 35 ou au 02 98 03 55 45 (une modeste participation sera demandée pour les ingrédients).

Sport

Iroise Athlétisme

Marche Nordique : rdv **dimanche 19 février** à 9h devant le complexe L. Ballard pour le co-voiturage vers Lanildut. La séance est sur Lanildut et l'Aber Ildut.

Athlétisme : **dimanche 19 février** à partir de 11h au stade d'athlétisme de Saint-Renan : Championnat de Bretagne des Lancers Longs.

Soirée Bénévoles : le club a programmé une soirée bénévoles **vendredi 24 février** à partir de 19h, à l'espace Pagnol. Pour l'organisation, contacter Roger.

Guilers VTT Nature

Samedi 18 février : sortie loisirs, départ 9h.

Dimanche 19 février : sortie club, départ 9h.

Le samedi 18 mars : repas du club au restaurant " Le Piano " à Brest Kergaradec.

Merci de vous inscrire pour le 5 mars 2017 auprès de Cécile.

Sport (suite)

Guil'Air-Rando

Dimanche 19 février : rdv à 9h sur le parking L. Ballard pour une randonnée pédestre vers Lambézellec (deux circuits).

Voir le site internet : guilair-rando.guilers.org

Saint-Renan Guilers Handball

Samedi 19 février : déplacement : SG1 finales de secteur CDF à Mordelles.

Amicale Laïque - Section cyclotourisme

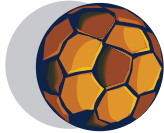
Dimanche 19 février : **circuit n° 08** : G1 - G2 départ 8h45, distance 79 kms / G3 départ 8h45, distance 52 kms. Départ du Complexe Sportif L. Ballard.

ASG

Vendredi 17 février : Vétérans, repos / **Samedi 18 février** : U19, repos ; U17A, voir convocations ; U17B, voir convocations ; U15A, voir convocations ; U15B, voir convocations ; U15C, voir convocations ; U11A, Tournoi FUTSAL ; U11B, Tournoi FUTSAL ; U11C, repos ; U6 à U9, repos / **Dimanche 19 février** : U13A, Tournoi FUTSAL ; U13B, Tournoi FUTSAL ; Séniors A, repos ; Séniors B, repos ; Séniors C, repos.

INFORMATIONS

Le planning est susceptible d'évoluer, veuillez consulter le site de l'ASG : <http://www.asguilers.fr/>, et les convocations pour confirmation des horaires définitifs.



TOURNOI FUTSAL U11 ET U13 À LOUIS BALLARD

L'Amicale Sportive de Guilers organise les 18 et 19 février 2017 son tournoi en salle «Challenge Jean-Yves Blouet». Cette année le tournoi va accueillir 24 équipes U13, 24 équipes U11 et 8 équipes U11 féminines. Cette grande fête du football en salle se déroulera sur 2 jours, le samedi pour les U11 et le dimanche pour les U13.

A l'issue, le challenge Jean-Yves BLOUET sera attribué au meilleur club sur les deux catégories.

A l'issue du tournoi, il sera procédé au tirage de la tombola du club, avec de nombreux lots : écran plat, appareil photo...

Venez nombreux encourager nos jeunes joueurs, entrée gratuite, restauration sur place.

Vie paroissiale

⇒ **Samedi 18 février** : messe à Locmaria à 18h.

⇒ **Dimanche 19 février** : messe à Guilers et à Plouzané à 10h30.

⇒ **Samedi 25 février** : messe à Guilers à 18h.

⇒ **Dimanche 26 février** : messe à Plouzané à 10h30.

Messe à Guilers tous les jeudis à 9h.

Le traditionnel kig ha farz de la paroisse de Plouzané se déroulera ce dimanche à la salle de Trémaëdic. Repas sur place à 12h ou à emporter à 11h30 au prix de 12 € pour les adultes et 5 € pour les enfants du primaire.

Vie commerciale

Pressing des Bleuets

Réouverture du pressing : le **mardi 21 février**.

Horaires d'ouvertures : du mardi au samedi, de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 19h. Fermé le lundi.

Divers



Bienvenue dans mon Jardin

10 et 11 juin 2017

Vous jardinez au naturel ?



Ouvrez les portes de votre jardin, les 10 et 11 juin 2017 !

Plus d'informations et fiche d'inscription sur : www.bienvedansmonjardinbretagne.org

>> Charly Rio - Maison de la Bio 29
Ecopôle - 29 460 Daoulas
02 98 25 80 33 / mab29.rio@agrobio-bretagne.org

Inscription avant le 1^{er} avril 2017 !



Dépistage du cancer colorectal

Organisé par l'ADEC 29

"Dépister et prévenir les cancers, en Finistère"

Tel : 02 98 33 85 10 - contact@adec29.org

Pour qui ? : tous les hommes et toutes les femmes de 50 à 74 ans.

Pourquoi ? : ce cancer de l'intestin, qui touche les deux sexes, peut-être guéri 9 fois sur 10, s'il est diagnostiqué précocement.

Comment ? : par la recherche de sang invisible dans les selles, grâce au nouveau test Oc Sensor.

En pratique : muni(e) de votre lettre d'invitation personnalisée au dépistage envoyée par l'ADEC 29 (organisme départemental officiel en charge du dépistage organisé dans le cadre du Plan Cancer), rendez vous sans tarder chez votre médecin généraliste ou chez votre pharmacien, qui vous délivreront GRATUITEMENT un kit de dépistage complet.

Facile, le nouveau Test de Dépistage du cancer colorectal est **à réaliser à domicile**, et à renvoyer par enveloppe T (fournie) au laboratoire national chargé de la lecture et du retour des résultats.

Le Comité Finistérien de la Ligue contre le Cancer soutient activement la promotion du Dépistage Organisé des cancers dans notre département.



Perdu/Trouvé

Perdus : un trousseau de clés avec porte-clés « drapeau du Portugal » ; petit porte-monnaie demi-lune contenant clés et carnets de bus.

Trouvés : un foulard gris, un parapluie, une carte de self, des lunettes avec montures rose et étui rigide noir.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).